

SEANCE DU 27 OCTOBRE 2023

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	11

L'an deux mille vingt-trois, le 27 octobre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

GAILLOT Philippe	BRUN Jérôme	VALANCE Bénédicte
IMMER Alain	OGER Isabelle	VIEIRA Christophe
MENEGHIN Gaël	REUTER Olivier	WALLERICH Alain
SVEC Jean	THILL Céline	
LISTE DES ABSENTS EXCUSES :		
GUINDT Philippe	donne procuration à VIERIRA Christophe	
DEBAILLEUL Delphine	donne procuration à MENEGHIN Gaël	

Madame OGER Isabelle est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2023 - 768 Informations dans le cadre de la délégation générale au Maire.

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2020-487 du 04 juin 2020 et modifié par délibération n°2022-678 du 07 décembre 2022 ;

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises en vertu de cette délégation ;

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte des décisions suivantes :

- **Engagement des recettes**

Fournisseurs	Objet	Date	Montant HT	Montant TTC
CATT'MOMES	Régularisation solde 2022 Virement reçu le 03/08/2023, Inscrit au compte 75888 au BP 2023	12/09/2023	1 571,70 €	1 571,70 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 30 octobre 2023

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 30/10/2023
Le Maire,

